

DEC210978INP

Décision portant cessation de fonctions de M. Karim BENZERARA, directeur adjoint de l'unité UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC181898DGDS du 21 décembre 2018 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

DECIDE :


Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2021, il est mis fin aux fonctions de M. Karim BENZERARA, directeur adjoint de l'unité UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 AVR. 2021**



Le Président-directeur général
Antoine Petit

